



REPUBLIQUE D'HAÏTI  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
**INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE  
ET D'INFORMATIQUE**

# **ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE EN HAÏTI**



ECVH  
2003



## SOMMAIRE

Préface	5
Liste des participants à l'ECVH	6
Introduction générale	7
Méthodologie de l'enquête	9

### 1. Logement et infrastructure

• **Les faits saillants**

• **Tableaux**

1.1.	Caractéristiques des logements et densité	16
1.2.	Accès aux infrastructures et aux services de base	27
1.3.	Équipement et confort du logement	44
1.4.	Statut d'occupation des logements	53
1.5.	Location de pièces, agrandissement du logement	59

### 2. Population, ménages et familles

• **Les faits saillants**

• **Tableaux**

2.1.	Distribution spatiale, structure par âge et par sexe de la population	68
2.2.	Statut dans le ménage, statut matrimonial, unions et religion	70
2.3.	Population dans les ménages classés selon leur structure familiale	78
2.4.	Migrations	81
2.5.	Description des ménages	92

### 3. Education

• **Les faits saillants**

• **Tableaux**

3.1.	Taux d'alphabétisme des 15 ans et plus	104
3.2.	Fréquentation scolaire	105
3.3.	Niveau d'étude atteint	105
3.4.	Dépenses d'éducation (préscolaire et scolaire)	125
3.5.	Représentations des parents et des personnes chargées des enfants à l'égard de l'éducation des enfants en préscolaire ou à l'école fondamentale	139

### 4. Santé

• **Les faits saillants**

• **Tableaux**

4.1.	État nutritionnel des adultes (18 ans et plus)	154
4.2.	Maladies chroniques, handicaps, limitations d'activité	162
4.3.	Maladies ou blessures survenues au cours des 2 semaines précédant l'enquête et utilisation des services de santé	175
4.4.	Maladies des enfants de moins de 5 ans survenues au cours des 2 semaines précédant l'enquête et utilisation des services de santé	193
4.5.	Autoévaluation de l'état de santé	196
4.6.	Habitudes tabagiques, consommation d'alcool et de drogues	199
4.7.	Santé mentale des personnes de 15 ans et plus: détresse psychologique	205
4.8.	Connaissance du Sida et prévalence du Sida	218
4.9.	Santé de la reproduction.	223
4.10.	Couverture assurantielle	227

## 5. Famille et vie en société

### • Les faits saillants

#### • Tableaux

5.1.	Instances de socialisation, confiance, perception par les individus de leur mode de vie	236
5.2.	Rôles des femmes	252
5.3.	Violence domestique à l'égard des femmes	265
5.4.	Participation à la vie de la société	282
5.5.	Sentiment d'insécurité et insécurité	288
5.6.	Confiance dans les institutions ou organisations	307

## 6. Force de travail (population en âge de travailler) et Emploi

### • Les faits saillants

#### • Tableaux

6.1.	Principaux indicateurs du marché du travail	326
6.2.	Population inactive	348
6.3.	Population au chômage	354
6.4.	Emploi	357
6.5.	Conditions d'emploi des actifs occupés (hors travail à compte propre)	394
6.6.	Conditions de travail	404

## 7. Economie des ménages

### • Les faits saillants

#### • Tableaux

7.1.	Relations des ménages avec le marché du travail	422
7.2.	Niveaux de revenus des ménages	441
7.3.	Types de revenu et composition du revenu total	442
7.4.	Répartition des revenus	470
7.5.	Description des ménages selon le niveau de revenu	471
7.6.	Pauvreté monétaire des ménages	495
7.7.	Autoévaluation de la situation économique des ménages et richesse des ménages	528
7.8.	Activité économique des ménages: mobilisation de la main-d'oeuvre et accès au crédit	

## 8. Agriculture

### • Les faits saillants

#### • Tableaux

8.1.	Accès des ménages à la terre et description des parcelles	536
8.2.	Modes de tenure des parcelles	545
8.3.	Types de culture et associations de culture	553
8.4.	Gestion de la terre et outillage agricole	557
8.5.	Organisation de la récolte et mobilisation de la main-d'oeuvre	569
8.6.	Erosion et aménagement	570
8.7.	Elevage	579
8.8.	Pêche	582

## PRÉFACE

*La Direction Générale de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) prend plaisir à présenter aux utilisateurs de statistiques sociales le rapport de tabulation résumant les principaux résultats de l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH). Cette enquête, la première du genre réalisée en Haïti, a été mise en place dans le cadre du renforcement des capacités de l'IHSI dans la collecte et la production des statistiques sociales. Elle a bénéficié du financement du Gouvernement Haïtien, du Gouvernement Norvégien, du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que de l'assistance technique de l'Institut d'Etudes Internationales Appliquées – FAFO – de la Norvège.*

*L'ECVH permet de cerner les conditions de vie des ménages, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les individus et les ménages produisent, façonnent leur vie. Le point de vue adopté est, d'entrée de jeu, multidimensionnel. De sorte que l'on s'intéresse tant au logement, à l'accès aux services de base qu'à l'éducation, à l'organisation sociale – de la famille à la vie en société – ou aux revenus des ménages.*

*L'ECVH permet d'appréhender ainsi la complexité des ressources mobilisées, des stratégies déployées par les individus et les ménages, des perceptions de ceux-ci à l'égard de leur propre situation socio-économique, des représentations des rôles sociaux et des choix de vie. In fine, il s'agit là d'un instrument utile non seulement à la définition des politiques publiques mais encore à la recherche scientifique.*

*Le volume I de l'ECVH (rapport de tabulation) aborde les thèmes suivants : le logement, la population, l'éducation, la santé, la famille et la vie en société, la force de travail et l'emploi, l'économie des ménages, l'agriculture. Chaque chapitre comprend une brève présentation des faits saillants qui précède les tableaux correspondant au thème traité.*

*Ce volume sera suivi d'un rapport d'analyse préparé conjointement par l'IHSI et FAFO. Ce rapport d'analyse approfondira les thèmes évoqués plus haut en mettant l'accent sur les systèmes de vie des ménages.*

*La Direction Générale de l'IHSI remercie vivement la population et plus spécialement les ménages enquêtés qui ont accueilli les enquêteurs et leur ont consacré un temps précieux pour la bonne réussite de la collecte des informations. Elle adresse également ses remerciements au Comité de Pilotage, à la Coordination du projet ECVH au sein de l'IHSI, à toute l'équipe technique, aux enquêteurs et aux superviseurs, et aux consultants qui ont contribué à la réussite du projet.*

*La Direction Générale de l'IHSI souhaite à tous et à toutes un usage fructueux des principaux résultats de l'ECVH.*

**Evens Joseph**  
Directeur Général

**LISTE DES PARTICIPANTS À L'ECVH**

**INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)**

**Comité de Pilotage de l'ECVH**

M. Evens Joseph, Directeur Général de l'IHSI  
Mme. Danilia M. Altidor, Directeur Général Adjoint de l'IHSI  
M. Philippe Rouzier, Economiste principal, PNUD  
Mme. Hilde Skogedal, PNUD  
Mme. Monique Pierre-Antoine, PNUD

**Coordonnateur du projet ECVH**

M. Roland Altidor

**Coordonnateur-adjoint du projet ECVH**

M. Louinel Jean Louis

**Equipe technique**

M. Movièle Mentor  
M. Pierre-Jacques Vil  
Mlle. Chimène Civil

**Interprète – Assistant**

M. Edwin Carrié

**Consultants**

M. Janin Jadotte  
Dr. Nathalie Lamaute-Brisson, Economiste

**Secrétaires et assistant**

Mme. Marie-Andrée Augustin  
Mlle. Fabiola Samedi  
M. Daniel Martin

**FAFO – INSTITUTE FOR APPLIED INTERNATIONAL STUDIES / INSTITUT D'ÉTUDES INTERNATIONALES APPLIQUÉES**

M. Jon Hanssen-Bauer, Directeur Exécutif  
M. Jon Pedersen, Directeur Exécutif Adjoint  
Mme. Anne Hatloy, Chercheur  
M. Willy Egset, Chercheur, Directeur du projet ECVH  
Mme. Tone Sommerfelt, Chercheur  
Mme. Laurie Blome Jacobsen, Chercheur

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH) est une vaste opération dont l'objectif est de fournir aux chercheurs et aux décideurs les informations nécessaires pour la définition des politiques à mettre en œuvre en vue de l'amélioration des conditions de vie des individus et des ménages.

Les conditions de vie constituent l'environnement au sens large dans lequel évoluent les individus et les ménages. Elles sont également la résultante des stratégies des individus et des ménages, sous la contrainte de l'environnement, des politiques publiques (en matière d'infrastructures, d'éducation, etc.) et des comportements de divers acteurs privés, tels les entreprises, les organisations non-gouvernementales, les associations, etc..

Dans l'ECVH, les conditions de vie sont abordées sous deux angles complémentaires. L'ECVH s'intéresse en effet aux conditions de vie objectives observables (accès aux ressources, résultats des stratégies mises en œuvre par les individus et les ménages) et aux perceptions, aux représentations que la population se fait de ses conditions de vie, qu'il s'agisse de l'état de santé, l'éducation des enfants, des institutions qui participent au façonnement des conditions de vie, etc..

A couverture nationale, l'ECVH aborde un large spectre des conditions de vie des individus et des ménages à travers les thèmes suivants : logement et infrastructure, ressources humaines (démographie), éducation, santé, famille et vie en société, force de travail et emploi, économie des ménages et agriculture. Non sans faire le distinguo entre les ressources disponibles ou les dotations des ménages et les résultats de l'interaction entre les comportements – ou stratégies – des ménages et leur environnement.

Après la présentation de la méthodologie de l'enquête, chacun des thèmes évoqués plus haut fait l'objet d'un chapitre scindé en deux parties: une présentation des faits saillants; et les tableaux de résultats classés par sous-thèmes et croisant les informations sur les conditions de vie avec les variables indépendantes pertinentes (lieux de résidence, caractéristiques sociodémographiques des individus, des chefs de ménage ou des principaux apporteurs de ressources des ménages, revenus, etc.).



## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

### BASE DE SONDAGE

L'ECVH a utilisé comme base de sondage l'Echantillon-Maître d'Enquêtes Multiples (EMEM) mis en place par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) en 1997. La détermination de la taille de l'Echantillon-Maître devait permettre de constituer un échantillon pour n'importe quelle enquête auprès de ménages au niveau national. 502 Sections D'Enumération (SDE) ont été tirées ainsi et composent l'EMEM.

Cette base de sondage est construite de la façon suivante:

1.- Le territoire national est divisé en dix (10) strates: l'Aire Métropolitaine, le reste du département de l'Ouest, et les huit (8) autres départements. Les strates départementales sont subdivisées en deux (2) sous-strates: urbaine et rurale. L'Aire Métropolitaine est subdivisée en cinq (5) sous-strates caractérisées par la densité de population. Cette stratification a été réalisée à partir des données actualisées au cours d'opérations cartographiques réalisées dans l'Aire Métropolitaine en 1995 et 1996.

2.- On alloue à chaque strate un nombre de ménages proportionnel à la racine carrée de la population telle que projetée par l'IHSI pour l'année 1996. L'échantillon n'est pas auto-pondéré, ce qui signifie que chaque ménage de l'échantillon n'a pas le même poids dans l'enquête.

3.- A l'intérieur d'une strate, la répartition des ménages entre les sous-strates est proportionnelle à la taille estimée de la sous-strate en 1996.

4.- a) Dans les sous-strates urbaines, la sélection des Sections d'Enumération (SDE) se fait selon un tirage linéaire systématique avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT).

b) Dans les sous-strates rurales, on a procédé d'abord au tirage d'un certain nombre de sections communales; puis les SDE sont sélectionnées selon un tirage linéaire systématique avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT) comme dans les sous-strates urbaines.

### SELECTION DE L'ECHANTILLON DE L'ECVH

Dans le cadre de l'ECVH, il s'agissait de tirer les ménages de l'échantillon dans les 502 Sections d'Enumération (SDE) de l'EMEM constituant les Unités Primaires d'Echantillonnage (UPE) de l'ECVH. Soulignons que, dans le cadre de l'ECVH, une actualisation cartographique de toutes les UPE de la strate urbaine a été réalisée. Certaines SDE ont été segmentées (en 2 ou 3) en raison de leur taille considérée comme trop grande au moment de l'enquête. L'un des segments est alors tiré avec probabilité proportionnelle à la taille, c'est-à-dire le nombre de ménages dans un segment déterminé par un décompte rapide. Le tirage des ménages sélectionnés s'est fait à l'IHSI par échantillonnage linéaire systématique à partir de la liste des ménages de chaque UPE. La taille de l'échantillon par UPE est proportionnelle à la population de l'UPE. L'échantillon de l'ECVH est composé de 7740 ménages répartis à travers les différentes strates.

### SELECTION D'UN ADULTE MEMBRE DU MENAGE (RSI: Randomly Selected Individual)

Au sein de chaque ménage de l'échantillon, un membre âgé de 15 ans ou plus est tiré au hasard. On désignera cet individu sous le sigle de RSI. Celui-ci répondra à un questionnaire distinct.

### COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données a été réalisée entre mars et mai 2001. L'instrument de collecte est constitué de trois

## Enquête sur les conditions de vie en Haïti

(3) questionnaires. Le questionnaire principal destiné au ménage comporte les modules suivants: Logement, Démographie, Réseau familial lié au ménage et émigration, Education, Santé, Force de Travail, Economie des ménages, Agriculture, Environnement, Elevage et Pêche. De plus, chaque femme de 14 ans et plus et chaque personne responsable d'un enfant du ménage répond à un Questionnaire Femme & Enfant où sont traités les thèmes suivants: Historique de la procréation, Soins pré et post-natals, Contraception, Prise en charge des enfants, Maladie des enfants, Anthropométrie, Jeunes.

Enfin, un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus choisi au hasard (RSI) répond à un troisième questionnaire portant sur les thèmes suivants: Migration, Conditions et formation de Travail, Education, Santé, Planning familial, Attitudes et Vie en société, Appréciation de la situation sociale et politique, Violence Domestique.

7186 ménages ont répondu de manière satisfaisante au Questionnaire-Ménage, soit un taux de réponse de 93 %. Ce taux est de 91 % pour les individus sélectionnés aléatoirement au sein des ménages (RSI). Après contrôle et saisie, une batterie de tests a été appliquée aux données collectées en vue de s'assurer de leur cohérence.

# **CHAPITRE 1**

## **Logement et Infrastructure**

## • Les faits saillants

### Caractéristiques des logements et densité

#### Type de logement

La majorité des logements se trouvent en milieu rural (59.6%). Mais les distributions des types de logement selon le milieu de résidence sont contrastées. Les maisons ordinaires avec étage(s) et les appartements se concentrent dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Tandis que les taudis/ajoupas ainsi que les «kay atè» se retrouvent massivement (81.1%) en milieu rural. Les types de logement se distinguent également selon le revenu du ménage: alors que 45.1% des «kay atè» correspondent aux ménages du premier quintile, un peu plus de la moitié (51.7%) des maisons ordinaires avec étage(s) ou des appartements se rangent dans le dernier quintile.

#### Taille des logements

Les logements sont plutôt de petite taille. Ils comptent en moyenne 2.7 pièces. La taille moyenne des maisons ordinaires avec étage(s) et des appartements est de 3.5 pièces tandis que celle des maisons ordinaires à un niveau est de 2.7 pièces. Les familles complexes et les ménages les plus riches (dernier quintile) occupent des logements dont la taille moyenne (resp. 3.4 et 3.2) est plus élevée que la moyenne nationale.

#### Densité des logements

On compte 2.1 personnes par pièce pour l'ensemble des logements. Mais la densité des logements est plus importante dans l'Aire Métropolitaine (2.5 personnes par pièce) que dans les autres milieux de résidence. La densité n'est pas, de prime abord, clairement associée au niveau de revenu du ménage occupant le logement.

### Accès aux services de base

#### Accès à l'électricité et sources d'éclairage

31.6% des ménages ont accès à l'électricité à l'échelle nationale. Mais les ménages de l'Aire Métropolitaine sont bien mieux lotis (92.2%) que ceux des villes de province (23.2%) et du milieu rural (10.5%). Les ménages n'ayant aucun accès à l'électricité font principalement usage des lampes à kérosène et des lampes dites «tèt gridap» (67.6%). Encore qu'à Port-au-Prince l'usage des bougies ou des «balèn» (51.3%) l'emporte sur celui des lampes à kérosène (41.6%). Les génératrices, les batteries («inverter») et les dispositifs d'énergie solaire occupent une place marginale (1.7%), et se retrouvent plus fréquemment chez les ménages du dernier quintile (4.9%).

#### Accès à un fournisseur d'eau courante

Un logement sur cinq a accès à un fournisseur d'eau courante mais les différenciations sont importantes selon le milieu de résidence, le type de logement, le niveau de revenu. Ainsi, un tiers des logements de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, environ 42% des maisons ordinaires avec étage(s) et 34.2% des logements du dernier quintile ont accès à un fournisseur d'eau courante.

#### Type et mode d'approvisionnement en eau courante et conservation de l'eau

Les modes d'approvisionnement en eau courante (eau à boire ou pour usage domestique) les plus fréquents sont, par ordre décroissant, les sources ou rivières (46.8%), le stockage de l'eau de pluie (39.6%), les fontaines publiques (24.7%) et l'achat de seaux d'eau (23.4%). Ce dernier mode d'approvisionnement est surtout caractéristique de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (67%). Par ailleurs, l'eau courante est principalement conservée dans des seaux (chez 71.9% des logements), puis, dans une bien moindre mesure, dans des «gallons» (17%).

#### Mode d'approvisionnement en eau à boire

Deux modes d'approvisionnement en eau à boire se détachent à l'échelle nationale: les sources ou rivières (34.7%) et les fontaines publiques (20.5%). Ils sont fortement présents en milieu rural et dans les villes de province. Mais, l'approvisionnement en eau à boire est dominé, dans l'Aire Métropolitaine, par l'achat de seaux d'eau (59.7%). 9.9% «seulement» des ménages de l'Aire Métropolitaine achètent de l'eau traitée.

### Gestion des ordures ménagères

Trois quarts des ménages stockent les ordures ménagères avant leur évacuation. Mais le principal mode de

stockage demeure inconnu puisque 43.6% des réponses désignent des modes de stockage autres que les contenants ouverts ou fermés.

S'agissant de l'évacuation des ordures ménagères, les services de ramassage privés sont quasiment inexistant (0.8%). Le service de ramassage public intervient pour 8.8% seulement des ménages à l'échelle nationale, et pour respectivement 15.5% et 24.2% des ménages du département de l'Ouest et de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

Le niveau de revenu joue pour beaucoup dans l'accès aux services de ramassage publics. Ce sont les ménages du cinquième quintile (22.3%) – résidant pour une bonne part dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince – qui bénéficient des services de ramassage publics contre moins de 8% pour les ménages appartenant aux autres quintiles.

Dans la majorité des cas, les ordures sont transportées ailleurs, loin du domicile tant dans l'ensemble du pays (61.2%) que dans chacun des milieux de résidence. En second lieu, les ordures ménagères sont brûlées (23.8%). Il est à noter que 11.3% des ménages de l'Aire Métropolitaine jettent leurs ordures dans la rue, contre moins de 4% dans les villes de province ou en milieu rural.

### **Équipement et confort du logement**

#### **Existence et mode d'usage de la douche ou de la baignoire**

88.5% des logements ne disposent ni d'une douche, ni d'une baignoire dans l'ensemble du pays. Les logements de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince sont plus fréquemment équipés d'une douche ou d'une baignoire individuelle (20.3%) que ceux des autres villes (7.9%) ou du milieu rural (2.5%). En outre, les maisons ordinaires avec étage(s) et les appartements équipés d'une douche ou d'une baignoire individuelle ou d'une douche collective représentent 41.7% des logements de ce type alors que l'immense majorité (plus de 90%) des maisons ordinaires à un niveau, des «kay atè» et des taudis/ajoupas est dépourvue de ce type d'équipement. Enfin, l'existence de la douche ou de la baignoire dans le logement est associée au revenu: près d'un tiers (32.6%) des logements occupés par les ménages les plus riches (du dernier quintile) en sont pourvus contre 3.1% des logements occupés par les ménages les plus pauvres (du premier quintile).

#### **Lieux d'aisance**

À l'échelle nationale, 44.1% des logements n'ont aucun lieu d'aisance. Les lieux d'aisance à l'extérieur sont bien plus fréquents (50.5%) que ceux localisés à l'intérieur du logement (5.4%). On les trouve dans les maisons ordinaires, avec ou sans étages, et dans les appartements, ou dans les autres types de logement. La part des logements équipés d'un lieu d'aisance – quelle que soit la localisation de celui-ci – augmente avec le niveau de revenu du ménage.

Parmi les logements disposant d'un lieu d'aisance, 32% possèdent des latrines dont l'usage est réservé aux occupants du logement et 27.5% ont une latrine utilisée également par le voisinage. L'usage «collectif» des latrines est plus répandu dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (42.2%) que dans les autres milieux de résidence (respectivement 20% et 18.1% dans les villes de province et en milieu rural). Les lieux d'aisance à usage collectif se retrouvent, dans des proportions similaires, dans toutes les catégories de revenu des ménages occupants. Par ailleurs, la majorité des ménages occupant des «kay atè» (54.7%) font usage d'un trou dans la cour ou dans la parcelle.

#### **Source d'énergie pour la cuisson**

Les deux sources d'énergie pour la cuisson les plus fréquemment citées sont le bois (63.3%) et le charbon de bois (57.2%). Le gaz propane et le kérosène, plus fréquemment utilisés (respectivement 17.9% et 27.1%) dans l'Aire Métropolitaine que dans les autres milieux de résidence, n'ont pas permis d'y renverser la suprématie du charbon de bois (88.7%).

Alors que le bois est massivement utilisé chez les ménages les plus pauvres (80.6% dans le premier quintile) et voit son importance décroître à mesure que le revenu du ménage augmente, c'est le charbon de bois qui l'emporte dans les ménages les plus riches (78.4% contre 39.1% chez les ménages du premier quintile).

### **Statut d'occupation des logements**

#### **Statut d'occupation et mode d'acquisition des logements**

Alors que le statut de propriétaire du logement l'emporte en milieu rural, les milieux urbains se caractérisent par une présence plus ou moins forte du statut de locataire ou de fermier (52.8% dans l'Aire Métropolitaine, 19.0% dans les autres villes). La majorité des «kay atè», des taudis/ajoupas et des maisons ordinaires à un niveau sont possédés par le ménage occupant. En revanche, 47.6% des maisons ordinaires à étage(s) et des appartements sont occupés à titre de locataire ou de fermier. Enfin, un tiers des ménages du dernier quintile sont locataires ou fermiers de leur logement.

La propriété des logements n'est pas toujours formellement établie. 26.4% des ménages déclarent ne disposer d'aucun titre de propriété pour le logement occupé, et 5.3% évoquent seulement l'occupation du logement depuis plusieurs générations.